Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 19/07/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Signature en Essonne du 1er engagement du nouveau programme national de renouvellement urbain

Quartier du Parc aux lièvres à Évry

Le préfet de l'Essonne, Jean-Benoît Albertini, a participé à la signature le 19 juillet 2018, avec Olivier Klein, président du conseil d'administration de l'ANRU, Francis Chouat, président de l'agglomération Grand Paris Sud et maire d'Évry et Nicolas Grivel, Directeur Général de l'ANRU à la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain du quartier d'intérêt national du Parc aux Lièvres à Évry. **Cette déclaration d'engagement est la première signée en Essonne** dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Le coût global des travaux de l'opération de renouvellement urbain est estimé à près de 90 millions d'euros ; la déclaration d'engagement acte une **participation de l'ANRU de plus de 40 millions d'euros**.

La signature de la déclaration d'engagement démontre la qualité et l'ambition du projet conçu conjointement par l'agglomération Grand Paris Sud et ses partenaires, au premier rang desquels les services de l'État en Essonne, dans le cadre du protocole de préfiguration du projet.

La convention pluriannuelle sera signée dans les prochains mois et les premiers travaux pourront ainsi être engagés avant la fin de l'année 2018.

Le projet prévoit la destruction de la dalle du parc aux lièvres, la démolition de 382 logements et la réhabilitation de 375 autres ; ce projet s'inscrit dans le cadre d'une opération d'aménagement plus large, autour du secteur du Bras de fer, qui permettra de reconstituer une offre de logement plus diverse répondant aux objectifs du NPNRU.

Ce projet témoigne aussi de la capacité de mobilisation de l'ensemble des partenaires locaux pour faire aboutir en Essonne des projets d'intérêt national. Dans la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain en Essonne, le conseil régional et le conseil départemental sont des partenaires importants de l'État, de l'ANRU et du bloc communal.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

@PREFET91

prefet.delessonne

En Essonne, huit quartiers d'intérêt national sont concernés par le NPRNU ainsi que six projets d'intérêt régional. Sur ces dernières opérations d'intérêt régional, les premières notifications de crédit sont intervenues, prévoyant les concours financiers plafond suivants :

- 19M€ pour le quartier du Plateau de Guinette à Étampes,

- 15,8M€ pour le quartier de la Prairie de l'Oly à Montgeron et Vigneux-sur-Seine,

- 11M€ pour le quartier de la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine.

Les financements accordés au quartier Bel Air – Rocade à Longjumeau seront affinés au vu de la poursuite des études.

Les décisions pour les quartiers du Plateau à Ris-Orangis et du Canal à Courcouronnes seront confirmées prochainement.